

[Anecdotes]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 21

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183786>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Marianne baissa les yeux et rougit.

Mme Masson ne dit mot.

— C'est sans doute quelque providence, fit M. Masson, en refermant la main de Julien sur l'or qu'elle contenait. Gardez-le tout et que votre conscience soit en repos. Mais Julien insista, et, sur le nouveau refus de M. Masson, déposa l'or sur la table devant Marianne : — Ce sera pour les pauvres, fit-il. Il n'y avait plus possibilité de ne pas accepter.

— Noble jeune homme! firent les dames dans un *aparte*.

— Asseyez-vous au moins, dit M. Masson à Julien, qui prit place devant son couvert. — Désormais Julien savait le nom de sa providence.

Julien, cependant voyait luire sa première aurore de bonheur depuis son départ de Vouvray : bonheur relatif sans doute, s'il se reportait à quelques années en arrière, alors qu'il passait ses deux mois de vacances dans la maison à mi-côte, entre un père respecté, adoré, et une mère chérie. Bonheur à peu près complet, maintenant que ces deux êtres tant aimés n'étaient plus, maintenant qu'il était seul au monde. Il venait, en effet, de retrouver une seconde famille.

Il y avait dix-huit mois environ que Julien vivait dans la famille Masson, laquelle le prenait de plus en plus en affection en le considérant moins comme un ouvrier que comme un fils. Julien lui-même se sentait chez lui au sein de ces braves cœurs; il eût voulu y passer sa vie. Mais de temps en temps, Vouvray lui apparaissait, et il en avait la nostalgie.

Un jour, n'y tenant plus, il déclara à M. Masson que son désir était de retourner dans son pays... Assurément, fit-il, je suis confus de toutes vos bontés, j'ai retrouvé en vous un second père, en Mme Masson une seconde mère, en Mlle Marianne j'ai trouvé... une... sœur... oui, une sœur, répéta-t-il en appuyant sur le mot, et toute ma vie je garderai souvenir de l'accueil qui m'a été fait ici... mais (et ici sa voix trahit son émotion) il est des devoirs qu'un fils pieux ne doit jamais méconnaître. Je dois à la mémoire de mon père et de ma mère d'habiter les lieux où ils ont fait un peu de bien et où leur souvenir, j'en ai l'assurance, est béni et respecté. J'achèterai là-bas quelques outils, je louerai une boutique, je m'y établirai... mais je vous promets de venir vous revoir... plus tard.

Mme Masson était émue; M. Masson lui-même paraissait attendri; quant à Mlle Marianne, elle venait de se détourner pour cacher ses pleurs sans doute.

— De tels sentiments vous honorent, fit à la fin M. Masson, et je ne chercherai pas à combattre votre dessein. Et là dessus, il l'embrassa.

— Je vous quitte, fit-il à Julien, je dois partir pour quelques jours, mais, je l'espère, nous nous reverrons — puis il sortit.

Julien prit congé de ces dames, dont l'émotion était visible, adressa un timide adieu à Marianne, puis courut faire sa malle. Après quoi il descendit à l'atelier, car il ne devait partir que le lendemain. Le soir, en rentrant chez lui, il remarqua que les fenêtres étaient fermées chez Mme Masson. Il apprit que ces dames étaient aussi parties en voyage.

Le lendemain au matin, il prenait le chemin de Tours, où il s'arrêta tout un jour chez son patron d'apprentissage, qui fut tout heureux de le revoir.

Le surlendemain, vers dix heures, il arrivait à Vouvray. Son premier soin fut d'aller au cimetière. Les deux tombes étaient fleuries, comme si lui-même les avait entretenues la veille. Cette attention le toucha. Qui donc pouvait s'être chargé de ce soin pieux? Puis, il monta à la petite maison du coteau. Elle était dans le même état qu'il l'avait laissée, extérieurement du moins. Les deux touffes de chèvrefeuille servaient de portique à la grille d'entrée. La cour était comme ci-devant, bien sablée toujours bien entretenue. La niche de César était toujours là. Le chien l'ayant reconnu vint le caresser et lui faire fête. Décidément M. Desrieux n'avait fait aucun changement dans l'immeuble. Ce fut avec plaisir qu'il le constata. La porte était entr'ouverte, il pénétra dans la cour, puis sonna. Il ne pouvait décemment se dispenser de rendre une visite à M. Desrieux, qui l'avait connu enfant, et qui,

en somme, s'était conduit en galant homme à l'endroit de sa mère. Il ne savait d'ailleurs où il se fixerait, et à cet égard, M. Desrieux pouvait lui être de quelque utilité.

La porte s'ouvrit tout à coup, mais au lieu de M. Desrieux qu'il s'attendait à voir, ce fut, devinez qui? M. Gilbert Masson! Julien en tomba de son haut.

— Vous ici, patron? fit-il.

— Moi-même mon cher Julien, je vous attendais...

— Vous m'attendiez! reprit Julien avec surprise.

— Sans doute, fit M. Masson, en le précédant jusqu'au salon; ne dois-je pas vous faire les honneurs de chez vous?

— De chez moi? je n'y comprends rien. Ne sommes-nous point chez M. Desrieux?

— Autrefois, oui. A présent, non. Ecoutez, dit-il, après avoir fait asseoir Julien près de lui.

(La fin au prochain numéro).

Un commis-voyageur, bavard, comme on en rencontre fréquemment, faisait le voyage de Lausanne à Fribourg, en compagnie d'un brave curé de campagne. Après avoir causé assez familièrement de choses et d'autres, le voyageur de commerce pose à son compagnon cette question, vieille comme les rues et connue de chacun :

— M. le curé, pourriez-vous m'indiquer la différence qui existe entre un évêque et un âne?...

— Et vous, Monsieur, reprit vivement le curé, pourriez-vous me dire la différence qu'il y a entre cet animal et un commis voyageur?

— Non, Monsieur.

— Eh bien! ajouta le curé, ... de différence... je n'en vois pas.

Un individu assez mal famé dans son village, assis à l'auberge en face d'une chopine, s'entretenait avec son voisin de la fragilité de la vie, et disait : « Enfin, voilà, quand il plaira au bon Dieu de me prendre, je suis tout prêt. »

— Oh ne crains rein, répliqua un bon paysan qui écoutait leur conversation, lo bon Dieu ne prend jamais cein que ne l'ai appartint pas.

Le concert de Monsieur Sarasate a eu le succès le plus brillant. Rappelé six fois sur la scène par un auditoire enthousiasmé, le grand virtuose n'a suscité partout que l'admiration. Nous désirons vivement qu'un second concert permette à tous les lausannois d'entendre un des plus célèbres violonistes de notre temps.

L. MONNET.

PAPETERIE L. MONNET

Rue Pépinet, Lausanne

Beau choix de papier pour fleurs et de papier de couleur, glacé.

Couleurs anglaises, pinceau et papier teinté pour aquarelles; — blocs anglais, pour dessin.

Cartes de visites très soignées et livrées dans la journée.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY